

Sujet : [INTERNET] Non à la centrale d'enrobage à chaud à ROQUEFORT des CORBIERES

De : roger pourcine <roger.pourcine@sfr.fr>

Date : 21/09/2019 12:36

Pour : pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

M. le Préfet de l'Aude

52 Rue Jean Bringer

11000 Carcassonne

Roquefort des Corbières, le 17 septembre 2019

Je me permets d'attirer votre bienveillante attention sur les faits suivants, qui concerne l'implantation d'une centrale mobile d'enrobage a chaud sur le territoire de la commune de Roquefort des Corbières 11540. La centrale va exposer la population du village et de ses environs a des risques très dangereux.

En premier lieu sur le plan sanitaire ou les produits utilisés (goudron et bitume) sont de nature cancérigène, sans oublier, les effets néfastes concernant les nombreuses maladies respiratoire.

Par ailleurs, les poussières, émissions atmosphériques et fumées nocive, décimeront progressivement la nature, et l'espace environnemental lequel, jusqu'à présent, était très apprécié des randonneurs locaux et citadins.

Le vignoble principale ressource de la région, va lui aussi, subir les séquelles de la pollution et de ce fait, diminuera la qualité des récoltes dans le secteur pré cité.

En supplément, des nuisances décrites nous aurions de jour de nuit la rotation des engins transportant des matières nocives provoquant un bruit infernal continu.

En conclusion, voila ce que nous propose sans l'affirmer publiquement les partisans de la mise en place de l'infernale centrale mobile.

Peut-être, y ont-ils une satisfaction personnelle ou bien d'origine pécuniaire.

Les roquefortois hostile a ce projet jugeront et agirons en conséquence.

Toutefois c'est en se regroupant tous ensemble qu'ils défendront vigoureusement leur village et

son patrimoine.

Dans l'attente d'une décision ultérieure de votre part,

Veillez agréer Monsieur le Préfet l'assurance de mes sentiments respectueux

Roger POURCINE